



SH-Tattoo Création
06 28 23 56 15
contact@sh-tattoocreation.fr

Tatoueur : Sandrine Hébé
Date de l'acte :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS AVANT UN ACTE DE TATOUAGE

Informations concernant la personne sur laquelle est pratiqué l'acte de tatouage

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

CONTRAT CLIENT - TATOUEUR

Je, soussigné(e), Mr Mme _____, déclare avoir pris connaissance des risques liés à la pratique du tatouage.

Je certifie avoir plus de 18 ans, être en pleine possession de mes moyens et ne pas être sous l'emprise de drogues ou d'alcool.
J'ai pu poser toutes les questions que je voulais.

Je certifie que mon état de santé de ce jour (maladie, prise de médicament, pratiques d'examen complémentaires) ne contre-indique en rien la pratique du tatouage.

Je ne présente, à ma connaissance, aucun problème médical.

Ma démarche est volontaire.

J'autorise par la présente, l'artiste tatoueur Sandrine Hébé à me tatouer un motif _____ sur _____.

Je suis absolument conscient que ce tatouage est PERMANENT et DEFINITIF (encre indélébile), pratiqué avec un dermographe intradermique selon les normes d'hygiène en vigueur, avec un jeu d'aiguilles stériles.

J'ai pu poser toutes mes questions au sujet de l'acte prévu.
Je m'engage à respecter scrupuleusement les soins à apporter à mon tatouage ainsi que les précautions nécessaires au bon déroulement de la cicatrisation.

M/Mme
(mention «Lu et approuvé»)
Signature

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Avez-vous eu	Oui	Non
des antécédents d'allergies ? (latex, anesthésiques, antiseptiques, nickel, chrome...)		
des antécédents de maladies dermatologiques ? (eczéma, psoriasis, sarcoïdose, urticaire, oedème de Quincke...)		
des troubles de cicatrisation lors d'interventions antérieures ?		
des problèmes cardiaques ?		
des problèmes d'asthme ?		
des problèmes épileptiques, des épisodes répétés de syncope ?		
des problèmes d'hémophilie ou une tendance anormale aux saignements ?		
un diagnostic de cancer ?		
avez-vous pris des médicaments récemment (anticoagulants...) ? si oui, lesquels ?		
Etes-vous porteur du VIH, hépatite B ou hépatite C ?		
Grossesse en cours ?		

AVERTISSEMENTS

- Chaque acte qui implique une effraction cutanée (ici le tatouage) peut être à l'origine d'infections si la peau de la personne sur laquelle l'acte est réalisé n'est pas désinfectée, si le matériel pénétrant la barrière cutanée n'est pas stérile ou si l'ensemble des règles d'hygiène n'est pas respecté.
- La pratique du tatouage entraîne de minimes saignements ou de microscopiques projections de sang ou de liquides biologiques et peuvent donc transmettre des infections (bactériennes le plus souvent mais aussi les virus des hépatites B et C et également le virus du Sida).
- Un tatouage est PERMANENT.
- La réalisation d'un tatouage peut être douloureux.
- Un certain nombre de précautions sont à observer après l'acte de tatouage, en particulier pendant la période de cicatrisation du tatouage : règles d'hygiène corporelle, soins locaux, pratiques à éviter (bain, piscine, sauna, soleil...).